



**DONNER PLUS DE PLACE
À LA NATURE**

DONNER À LA NATURE ET RECEVOIR D'ELLE

Comme le montre notre **dernier 'Rapport Planète Vivante'**, les populations d'espèces sauvages ont décliné de 60 % en 40 ans - la biodiversité mondiale est en déclin sévère, et ce phénomène s'observe aussi chez nous. Il est donc essentiel de trouver de nouvelles solutions pour préserver les espèces et les écosystèmes. Cela passe par le fait d'accorder plus de place à la nature. Pour ce faire, il faut bien sûr des zones protégées mais il faut aussi que ces 'noyaux de biodiversité' soient connectés entre eux pour permettre aux espèces de se déplacer. Ces zones, appelées 'connexions naturelles' offrent une multitude d'avantages et permettent aussi de s'adapter au changement climatique.

Dans un pays fortement urbanisé comme la Belgique, instaurer et/ou maintenir suffisamment de connexions naturelles est un défi. Et pourtant, elles sont essentielles aux espèces ainsi qu'à la bonne santé et la résilience de la nature qui nous entoure, ce qui à son tour est profitable aux Belges, qui peuvent bénéficier de tous ses bienfaits.

Un travail important est donc nécessaire pour connecter les zones naturelles (protégées ou non) entre elles, sur terre mais aussi à la côte. En effet, des zones naturelles 'terre-mer' combinées jouent un rôle essentiel de protection contre la montée des eaux, permettent de stocker du CO₂, offrent un espace de stockage de l'eau douce, arrêtent la salinisation de l'eau souterraine, abritent une biodiversité unique et constituent un important patrimoine culturel.

LES ZONES 'TERRE-MER'

- elles protègent contre la montée des eaux ;
- elles stockent du CO₂ ;
- elles stockent de l'eau douce ;
- elles forment une barrière contre la salinisation de l'eau souterraine ;
- elles abritent une biodiversité unique ;
- elles constituent un patrimoine culturel important.

LES CONNEXIONS NATURELLES, TOUT UN ENSEMBLE

- elles permettent aux espèces de circuler et de se reproduire ;
- elles offrent abri et nourriture aux espèces ;
- elles filtrent les pollutions et protègent les zones noyaux de biodiversité ;
- elles améliorent la qualité de l'air et de l'eau ;
- elles stockent l'eau et protègent les zones urbanisées des inondations ;
- elles permettent aux espèces sauvages et aux humains de s'adapter au changement climatique ;
- elles favorisent les pollinisateurs et diminuent la quantité d'espèces nuisibles ;
- elles embellissent le paysage et contribuent à la qualité de vie et au tourisme ;
- elles offrent des zones récréatives et de mobilité douce.
- elles favorisent le retour d'espèces iconiques comme le loup, le chat sauvage et la loutre.



POUR DONNER PLUS DE PLACE À LA NATURE, LE WWF DEMANDE AU PROCHAIN GOUVERNEMENT DE :

1. Créer un réseau écologique en connectant les grandes zones naturelles entre elles, également à travers les zones vertes et les parcs en milieu urbain. Les caractéristiques de ce réseau :

- Il comprend de larges corridors, des zones tampons, des écoducs ainsi que des petits éléments de paysage existants ou à restaurer (arbres, haies, bandes fleuries, mares, etc) ;
- L'accent est mis sur la fonctionnalité du réseau pour la nature (permet le déplacement d'un maximum d'espèces animales, l'adaptation au climat, le stockage de l'eau) et pour les personnes (permet les loisirs, les bienfaits de la nature, la mobilité sûre) ;
- Natura 2000 et les réserves naturelles forment le point de départ, puis élargissement du réseau à des zones naturelles non protégées ;
- Il y a une consultation interrégionale et internationale, le cas échéant, pour assurer les connexions entre des zones frontalières ;
- Il se construit sur base d'une consultation des différentes parties prenantes.

2. Réaliser les importants projets de connexions naturelles dans la région Meuse-Rhin ;

3. Relier les zones protégées sur terre et en mer et délimiter des réserves naturelles 'terre-mer' (à Westhoek, à Lombardsijde, entre Wenduine et Zeebrugge, à Baai van Heist et au Zwin).

AVANCER ENSEMBLE



Nos expertes sont disponibles pour vous aider



Sofie RUYSSCHAERT

Chargée des politiques Vie Sauvage

Sofie.Ruysschaert@wwf.be

+32 (0)2 340 09 85



Sarah VANDEN EEDE

Chargée des politiques Océan

Sarah.VandenEede@wwf.be

+32 (0)2 340 09 82